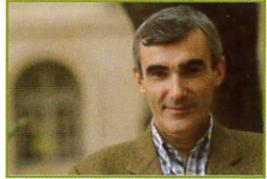


→ **Les rencontres Acte 2**  
Cinq ans après, l'enquête départementale et la journée de rencontres qui avaient fait date, en novembre 2010, un nouveau rendez-vous vous est proposé, le 15 décembre 2016.

→ **Une enquête départementale**  
Autour d'un diagnostic actualisé de la pauvreté et de la précarité dans l'Ain, confié par Alfa3a au Collège coopératif Auvergne Rhône-Alpes, cette journée permettra de confronter les constats, les analyses et les attentes.

→ **Avec la participation de Serge Paugam**  
Un grand témoin nous fait l'honneur de revenir dans l'Ain pour partager son regard de sociologue aiguisé et sans complaisance : **Serge Paugam** interviendra pour une conférence-débat et pour réagir à l'enquête et à nos échanges en table ronde.



→ **Des rencontres préparatoires**  
En préparation à la journée, trois tables rondes en juin, octobre et novembre réunissent tous les acteurs concernés et volontaires : elles font l'objet de compte-rendus dans le magazine Interaction et alimenteront le contenu de la journée.

- En juin :**  
État des lieux de la pauvreté et de la précarité en 2016
- Le 11 octobre :**  
La participation des personnes et le pouvoir d'agir
- Le 8 novembre :**  
Évolution des politiques publiques et lutte contre la pauvreté

→ **L'image et le son**  
Des mini-vidéos de quelques minutes donneront la parole à ceux qui vivent la précarité. Un reportage photographique témoignera des liens qui unissent précaires et « aidants ».

→ **Le comité de pilotage réunit :**  
Alfa3A, le Conseil départemental de l'Ain, l'État représenté par la Direction départementale de la cohésion sociale, la Caf de l'Ain, la MSA Ain-Rhône, la CPAM de l'Ain, le réseau Alerte et le magazine Interaction.

→ **Frais d'inscription**  
Prix forfaitaire pour la journée (participation + repas) par personne : **75 € TTC**  
Possibilités de réduction ou de gratuité : nous consulter.  
mail : [rencontres2016@interaction01.info](mailto:rencontres2016@interaction01.info)



**Débat**

2<sup>e</sup> table ronde de préparation des Rencontres d'Interaction Pauvreté/Précarité  
**De la nécessité de joindre les actes à la parole**

Agnès Bureau a relancé plusieurs fois la question dans l'espoir qu'on lui rapporterait des réponses. Bredouille ou presque malgré la clarté de son propos ! Pas de quoi établir une première liste des initiatives prises par les précaires pour échapper à leur condition, alors que cette interrogation est un des principaux "angles" des prochaines Rencontres d'Interaction. La réflexion du groupe de pilotage en septembre et la première table ronde, en octobre, avaient déjà été taraboussées par l'exigence de ne pas s'en tenir qu'aux chiffres statistiques, mais de pointer ce qui a changé en cinq ans grâce aux actions concertées ou individuelles. En d'autres termes, et sans vouloir prétendre à l'extinction du paupérisme, quelles suites avaient été données à la première enquête Pauvreté/Précarité de 2010 ? Logique que l'on retrouve donc ce motif comme fil conducteur de notre deuxième rendez-vous, aussi suivi que le premier. Pourquoi et comment, quand on est « précaire », participer et agir ? Dans le cas du RSA ou de la politique de la ville, c'est une obligation légale qui prend acte de son pouvoir d'agir ; pour le reste,

c'est-à-dire le patient travail de terrain mené par tous les acteurs assis autour de la grande table du conseil d'administration de la MSA, c'est un pari sur le pouvoir de réagir. Il faut parfois concilier les deux pour sortir de l'abîme. Nos invités étaient-ils les plus à même de traiter de la participation des personnes et de leur pouvoir d'agir ? Ils se sont bien gardés d'apporter des réponses toutes faites mais ils ont livré des exemples éclairants et le témoignage de leur expertise de terrain. Ils ont aussi décortiqué avec lucidité les comportements qui font obstacle à la parole et à l'action des précaires, quitte à remettre en cause leur propre pratique professionnelle. Il faut donc voir dans cette remise en cause une première participation bien involontaire des publics précaires : leurs difficultés, leurs attentes « travaillent » au corps le système social. Agnès Bureau n'en a pas pour autant terminé avec cette interrogation puisqu'elle doit réaliser de petites vidéos qu'elle présentera lors des Rencontres d'Interaction. La table ronde lui a donné l'occasion d'affûter son regard et ses questions. Nous jugerons sur pièce !

→ **Participaient à cette table ronde :**  
Éléa Freychat (ADMR), Denise Darbon et Karine Thévenard (mairie et CCAS de Bourg), Christine Piotte (CIDFF), Robert Siraud (MSA), Arlette Félizat-Abry (Conseil départemental), Marie-Louise Ducos et Michelle Lefevre (Accord2mains), Véronique Martin (DSDEN01), Anne Bornet (Croix-Rouge), Sonia Germain CHRS Le Regain/Alfa3a), Carole Gourlan (Tremplin), Anne Sibois (Dynamité), Marion Violland (Épicerie solidaire), Nathalie Allamanno (Alfa3a), José-Miguel Ormazabal (Fédération des centres sociaux, centre social d'Ambérieu), Christine Rat (CPAM), Guillaume Pégon (Carrefour Santé mentale précarité), Jean-Michel Ballard (Caf01), Nicolas Bérut (Collège coopératif), Olivier de Vesvrottes (Alfa3a), Jean-François Fougnet (DDCS01), Françoise Dalmais (Secours catholique) et Jean-Jacques Pauget, photographe.



→ **Anne Sibois**  
Directrice générale adjointe Dynamité



→ **Arlette Felizat-Abry**  
Conseil départemental



→ **Christine Piotte**  
CIDFF



→ **Carole Gourlan**  
Tremplin

→ **Des paroles et des actes : rendez-vous en 2017**  
Les Rencontres et l'enquête de 2010 avaient nourri les réflexions et les actions des acteurs locaux, avec cependant, le regret général de n'avoir pas été suffisamment exploitées collectivement. Dont acte. **Un rendez-vous sera fixé en avril 2017**, à l'invitation de tous les partenaires du comité de pilotage, pour travailler sur les pistes d'actions issues des Rencontres.

→ **Envoyez vos idées, nous en débattons**  
Vous êtes invités à transmettre vos propositions d'action : décrivez brièvement un changement concret ou une initiative pratique utile et bénéfique. Elles seront présentées et discutées en atelier ou en séance plénière.  
Au choix :  
• dès maintenant sur le site Internet d'Interaction  
• par mail : [rencontres2016@interaction01.info](mailto:rencontres2016@interaction01.info)  
• sur papier lors de la matinée du 15 décembre

**Programme complet et inscriptions sur le site Internet [www.interaction01.info](http://www.interaction01.info)**

# Quand les publics précaires « travaillent » les professionnels ?



Le prestataire d'un côté, le bénéficiaire de l'autre ; entre les deux, le guichet et son hygiaphone :

- Parlez plus fort, je ne vous entends pas...
- Expliquez-moi, je ne comprends pas...

Heureusement, nous n'en sommes plus là : un guichet, des formulaires, des horaires... Deux mondes jadis bien séparés, à mille lieues de la thématique de cette deuxième table ronde : la participation des personnes précaires et leur pouvoir d'agir. Cette suppression va nous permettre en préambule d'aborder quand même la question centrale de l'accès aux droits. Ceux qui l'ont traitée ont été longtemps les tenants du guichet. Ils sont aujourd'hui les défenseurs des droits acquis mais non perçus. Et ils utilisent la formule du tête-à-tête où l'on se dit tout : les *Rendez-vous des droits* promus par la CAF (Jean-Michel Ballard, son directeur adjoint) font partie de l'offre de service et permettent de faire le point sur la situation de chaque allocataire. Profonde évolution des pratiques qui tient compte des usages "numériques" des familles.

Évolution confirmée par Catherine Rat (CPAM de l'Ain) : « 40 % des personnes ne demandent pas leurs droits. Nous voulons favoriser l'accès et à la santé et aux droits. Nous aussi avons revu nos pratiques ». L'autre Caisse n'est pas un bastion : « Nous travaillons en partenariat avec des associations de terrain. » Véronique Martin (Éducation nationale) ajoutera son constat : « Des familles, en droit de demander une bourse, ne le font pas. » La ville de Bourg (Denise Darbon et Karine Thévenard) a anticipé depuis longtemps ce phénomène de non-recours en démontant ses mécanismes et en cherchant des parades. La méthode avait son efficacité puisqu'elle s'appuyait sur l'expertise d'un comité d'usagers. La complexité du langage administratif et des procédures sont pour beaucoup dans le non-recours. Les initiatives prises pour simplifier, illustrer, partager les documents ont été saluées et développées avec les partenaires que sont la CAF et le Conseil départemental. Dans ce cas précis, les usagers ont été témoins et acteurs.

## L'estime de soi

Comment peut-on renoncer à ses droits quand on est précaire ? Oubli ou négligence ? Non, incapacité, voire refus de participer, d'agir. Des démarches que ne font pas des gens qui ne peuvent plus avancer. Différentes interventions, au cours de ces deux heures, ont mis le doigt sur deux sentiments éprouvés « par ceux qui ont dû chuter, une fois, deux fois, trois fois avant de pouvoir se relever. Nous avons des gens qui ont perdu l'estime de soi ; la société leur renvoie des images d'assistés, de fainéants, de profiteurs ». (José-Miguel Ormazabal, Centre social d'Ambérieu) ; Guillaume Pégion (CPA, Carrefour santé mentale précarité) reviendra sur la lente et difficile remise en marche de personnes « polytraumatisées, plus actrices de leur propre vie. Requalifier, c'est se poser la question de ce qui compte pour les personnes, de ce qui les tient ». Et, au passage de rappeler le sens premier du mot précarité : "Qui s'obtient par la prière." Tremplin (Carole Gourlan) se fera aussi l'écho de ce renoncement : « C'est trop difficile pour certaines personnes de faire émerger un projet. Il faut d'abord recréer le lien. »

## Libérer la parole

Le guichet a disparu, pas ceux qu'il séparait : l'espace de confidentialité occupe désormais tout le champ de la relation pour peu que l'on arrive à entrer en relation. Les professionnels ne sont plus vraiment protégés dans des situations difficiles à vivre, face à des publics qui demandent des réponses très ciblées ; on ne s'affronte plus, on se confronte. Sentiment très partagé par tous ceux qui sont "au contact". Sauf que de plus en plus de précaires se murent dans un silence difficile à percer. C'est Olivier de Vesvrotte (Alfa3a) qui a ouvert la brèche : « À mesure que la pauvreté s'accroît, la parole finit par ne plus s'entendre. » Perte de repères, perte de lien... « Comment faire exister la parole ? En permettant à ces personnes de se retrouver comme nous l'avons fait en remettant en place l'Espace emploi seniors. »

Le propos a libéré la parole des présents : la parole tue des agriculteurs en difficulté et susceptibles parfois de passer à l'acte (Robert Siraud, MSA) ; la parole des résidents de Tremplin : répondant à une enquête de satisfaction, ils ont carrément remis en cause le règlement intérieur.

Sonia Germain (CHRS Oyonnax) expliquera que redonner la parole, c'est donner ou redonner un moyen d'agir. Anne Sibois (Dynamité) évoquera les réunions en pied d'immeuble. Pas du bla-bla spontané, mais bien un rendez-vous pour que chacun s'exprime dans son cadre.

Il faut donc que le verbe se fasse chair, quitte à obliger les travailleurs sociaux à descendre de la leur. Et à ce stade de la discussion, on commence à percevoir que beaucoup de comportements font obstacle à la participation des personnes : les professionnels en ont de plus en plus conscience puisqu'ils constatent que le fossé se creuse.

Reste – et le propos était plutôt original – l'avertissement lancé par José-Miguel Ormazabal aux personnes "déquadrées" qu'il accompagne : « On ne peut pas disqualifier l'expertise de l'institution. »

## Le "travail" social

Le renoncement, le silence, la disqualification remettent en cause les pratiques professionnelles. Beaucoup d'interventions sensibles sont allées dans ce sens. À commencer par Arlette Félizat-Abry (Conseil départemental) qui a évoqué les remises en cause internes pour ne plus apporter des réponses toutes faites, « des ordonnances » mais des approches personnalisées et de lâcher le mot "travail" social, qui renvoie à tous les sens de ce mot complexe : la torture, l'accouchement, l'accomplissement, le remuement.

« Nous avons un peu trop tendance à savoir ce qui était bon pour le locataire en difficulté ; maintenant, nous laissons une plus grande place à la proximité » (Anne Sibois). « Est-ce que j'impose ou est-ce que je propose ? Ce qui compte avant tout,

c'est le projet de la personne, pas celui du professionnel. » (Sonia Germain).

Les guichets ont bien disparu mais pas les horaires d'ouverture d'esprit qui cadrent de moins en moins bien avec les habitudes. Certains iront jusqu'à dire que ce retournement – le diagnostic avant l'ordonnance, l'écoute avant le projet, le temps avant l'emploi du temps... – devrait s'enseigner dans les écoles de formation des travailleurs sociaux.

Bel exemple de remise en cause des pratiques que celui donné par Christine Piotte (CIDFF) : un rapprochement entre professionnels de la petite enfance et professionnels de l'insertion, en lien avec la CAF et la mission Droits des femmes et égalité, pour identifier et apporter des réponses ciblées aux attentes des familles monoparentales qui travaillent souvent selon des horaires atypiques.

José-Miguel Ormazabal, appuyé par son voisin Guillaume Pégion, insistera sur la notion de temps, de tempo, de temporalité pour rappeler que ce travail était incompatible avec les urgences du rendement, les décomptes des dossiers et les contraintes de service. Il y a donc un temps pour l'écoute, un temps pour l'expression, un temps pour le projet qui peut se construire en individuel ou en collectif.

À un moment de la discussion, Jean-François Fougnet (directeur adjoint de la DDCS) a glissé sous les yeux d'Agnès Bureau une plaquette : la synthèse de la Rencontre des conseils citoyens de l'Ain qui a eu lieu à Oyonnax. La politique de la Ville les impose dans les quartiers prioritaires comme la Forge. Ces conseils mixent acteurs locaux, volontaires et habitants tirés au sort. Participer et agir est aussi un des principes de base du RSA, plus ou moins bien accepté mais indispensable pour remettre en marche. Imposer ou proposer ? « Il faut parier sur les capacités des gens. » (Arlette Félizat-Abry, au sujet des commissions locales d'insertion) ; « Ce n'est parce qu'on a décidé que ça fonctionne. » (Karine Thévenard au sujet d'un groupe qui s'est constitué autour d'un jardin partagé.) ● A.G.



→ Christine Rat  
CPAM

→ Denise Darbon,  
CCAS de Bourg



→ Guillaume Pégion  
Carrefour santé mentale  
précarité



→ Jean-François  
Fougnet, directeur adjoint  
de la DDCS



→ Jean-Michel Ballard  
directeur adjoint  
de la Caf 01



→ José Ormazabal  
Fédération des centres  
sociaux, centre social  
d'Ambérieu



→ Marion Violland  
Épicerie solidaire



→ Karine Thévenard  
directrice de la Maison  
sociale de Bourg



→ Olivier de Vesvrotte  
directeur général d'Alfa3a



→ Robert Siraud  
MSA



→ Sonia Germain  
CHRS Le Regain / Alfa3a



→ Véronique Martin  
DSDEN 01



→ Véronique Martin  
DSDEN 01